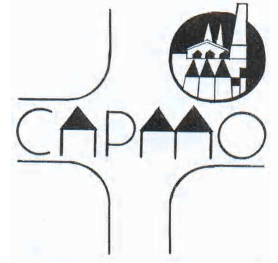


Procès-verbal
de l'Assemblée générale annuelle du
Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO)



Le samedi 9 juin 2007, de 9 h 40 à 15 h 45
& le jeudi 14 juin 2007, de 18 h 45 à 22 h.

Au 435 Du Roi, à Québec.

Étaient présent-es :

9 juin

Carol Anctil
Jean-Paul Asselin
Patricia Bécavin
Hélène Bédard
Guy Boulanger
Michel Brabant (CPRF) *
Yves Carrier
Claude Garneau
Jonathan Lacasse
Louise Lafortune (CPRF) *
Robert Lapointe
Michaël Lessard **
Nora De Negri
Juliette Ouellet

14 juin

Carol Anctil
Jean-Paul Asselin
Patricia Bécavin
Hélène Bédard
Yves Bédard
Guy Boulanger
Yves Carrier
Nancy Couture
Claude Garneau
Jonathan Lacasse
Robert Lapointe
Michaël Lessard **
Claire Martineau
Nora De Negri
Juliette Ouellet

* Notes : Invité-es.

** Notez aussi que Michaël Lessard a préféré se retirer le droit de vote lors de ces deux journées d'assemblée générale mais, en tant qu'employé, maintient son droit de parole. Ainsi les votes unanimes, par exemple, n'incluent pas M. Lessard.

0 – Accueil du samedi 9 juin

Jonathan Lacasse, muni d'une guitare, anime avec une chanson de Pierre Rapsat intitulé *Ensemble*.

1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

2- Nomination d'un-e président-e et secrétaire d'assemblée

Animation : Jonathan Lacasse est proposé par Juliette Ouellet, appuyé par Nora De Negri.

Secrétariat : Michaël Lessard est proposé par Robert Lapointe, appuyé par Guy Boulanger.

NOMMÉS PAR ACCLAMATION

3 – Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 juin

Patricia Bécavin propose que le point 18 soit *L'ajournement de l'assemblée* et non la *Levée de l'assemblée* étant donné qu'elle se poursuit le 14 juin 2007. Appuyée par Hélène Bédard. ADOPTÉE

Jonathan Lacasse nous informe que l'assemblée doit aussi lire le procès-verbal de l'assemblée de juin 2006 : ce dernier est donc ajouté au point 4 sur la lecture et l'adoption des procès-verbaux.

Les titres du présent procès-verbal font foi de l'ordre du jour adopté.

4 – Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales passées

Juin 2006 : Le compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle de juin 2007 est lu. Robert Lapointe propose l'adoption, appuyée par Juliette Ouellet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2007 est lu.

Jean-Paul Asselin, appuyé par Yves Carrier, propose que la syntaxe de la mission du CAPMO soit améliorée en y ajoutant un verbe manquant. Le 2^e paragraphe de la mission se lirait comme suit :

*Le CAPMO vise la construction d'une culture et d'un monde plus juste dans une perspective de refus de la misère, d'exercice d'une citoyenneté reposant sur la dignité des personnes et **la reconnaissance** de toute contribution à la société.*

Jean-Paul Asselin, appuyé par Yves Carrier, propose l'adoption du procès-verbal tel qu'amendé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5 – Atelier sur le processus de changement de charte et de nom du CPRF (anc. CPMO)

Les membres ont une discussion libre sur le sujet.

Les points de réflexion suivants sont abordés :

- ❖ La perception de Centraide face au mot ‘pastorale’ dans le nom du CAPMO serait l’élément déclencheur du débat sur le nom de notre organisme.
- ❖ Est-ce que le fait de retirer le mot ‘pastorale’ pourrait communiquer l’ouverture aux différences du CAPMO ?
- ❖ Le CAPMO serait le seul endroit où on peut se dire, à la fois, progressiste, de gauche, féministe, écologiste et chrétien.
- ❖ À l’origine, le nom du CAPMO faisait partie du mouvement qui affirmait que le message de Jésus ne se vit pas dans une pastorale d’église formelle, mais dans la société et le sociopolitique ; donc hors de l’Église et dans le monde.
- ❖ Les membres ont déjà exploré diverses options pour le nom dont le *Carrefour d’action pour un monde ouvert*. La décision avait été reportée pour tenter d’assurer un consensus. Plusieurs membres font mention que l’expression *monde ouvert* peut représenter notre projet de société, notre ouverture aux différences et notre solidarité internationale.
- ❖ Voulons-nous afficher une identité chrétienne ?
- ❖ Est-ce qu’une identité chrétienne suscite une hésitation à participer de la part de personnes agnostiques, athées, bouddhistes, humanistes, musulmans, etc. ? Est-ce que des jeunes ayant des valeurs similaires, mais sans une identité chrétienne, vont venir au CAPMO si notre nom affiche une identité chrétienne ?
- ❖ Michael Brabant nous informe que changer de nom implique d’assurer ce changement dans nos communications, sites, comptes bancaires, auprès des assurances, auprès du gouvernement, etc. Cela peut engendrer quelques mois de confusion chez les institutions financières et nos bailleurs de fonds par exemple.

[La discussion est poursuivie le 14 juin]

6 – Lecture et adoption du Rapport annuel 2006-2007 :

Michaël Lessard anime un jeu questionnaire où les membres sont invités à trouver le nom de l’activité ou du concept à partir de descriptifs issus du Rapport annuel.

Corrections apportées par Michaël Lessard : la syntaxe de la mission du CAPMO dans le Rapport annuel sera harmonisée à la correction apportée lors de cette assemblée [voir le point 4].

Proposition de Jean-Paul Asselin, appuyée par Patricia Bécavin.

Considérant que le CAPMO n'a pas de position collective sur la question de la mission canadienne en Afghanistan,

Que soit retiré de la section portant sur la *Coalition de Québec pour la paix*, à la page 8 du Rapport annuel, la phrase suivante : «[...] mais aussi activement pour la marche pacifique du 22 juin contre l'intervention militaire en Afghanistan ».

Amendement de Guy Boulanger, appuyé par Patricia Bécavin

Considérant que le rapport annuel du CAPMO n'a pas besoin de résumer les activités des autres groupes, regroupements ou réseaux,

Considérant que nous ne décrivons pas, dans le rapport, les activités dans lesquelles le CAPMO n'a pas été activement partie prenante,

Que soit retiré de la même section la description des activités de la *Coalition de Québec pour la paix*, c'est-à-dire les phrases suivant « sur les situations d'oppression et d'occupation militaire ».

Amendement par Patricia Bécavin, appuyé par Guy Boulanger :

Dans la même section en question, que les mots « mandaté pour représenter le CAPMO » soit remplacés par « mandaté comme observateur pour le CAPMO ».

[Michaël Lessard exprime sa dissidence, mais maintient son retrait volontaire de son droit de votes.]

La section *Coalition de Québec pour la paix*, tel qu'amendé, se lit donc :

Le Comité d'administration a accepté que Michaël Lessard soit mandaté comme observateur du CAPMO auprès de cette Coalition, qui est en fait un collectif de citoyen-nes bénévoles qui veulent informer les gens sur les situations d'oppression et d'occupation militaire.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposition de Jean-Paul Asselin, appuyé par Yves Carrier :

Que soit ajouté au Rapport annuel l'élément suivant :

Office de pastorale sociale du Diocèse de Québec :
des membres du CAPMO ont participé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Corrections apportées par Robert Lapointe :

Le Rapport annuel, à la page 5, doit indiquer qu'il y a eu 9 rencontres de l'atelier sur la Théorie de la société civile; de même que 7 rencontres des ateliers de relecture de la bible.

L'Assemblée a vérifié les noms des bénévoles à la page 9.

Proposition de Robert Lapointe, appuyée par Carol Anctil :

Que le Rapport annuel, tel qu'amendé, soit adopté par l'Assemblée générale annuelle 2007 du CAPMO.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suggestion de Patricia Bécavin :

Il faudra clarifier comment et dans quelle mesure une personne peut représenter le CAPMO au sein d'un regroupement ou coalition.

Michaël Lessard déclare qu'il participera uniquement à titre individuel à la *Coalition de Québec pour la paix*, sans lien avec le CAPMO. Il se retire aussi tout rôle de délégué et de représentant du CAPMO, auprès des groupes ou regroupements alliés, jusqu'à l'adoption de nouveaux mandats par le nouveau Conseil d'administration 2007-2008.

7 – Points à reporter & Ajournement de l'assemblée

Patricia Bécavin propose, appuyée par Juliette Ouellet :

Que le point *Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2007*, au lieu d'être reporté au 14 juin, soit plutôt fusionné à l'Assemblée sur le plan d'action qui aura lieu en septembre 2007. Cette assemblée sera considérée comme la 3^e partie de l'Assemblée générale annuelle du CAPMO.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Carol Anctil propose, appuyé par Claude Garneau :

Que les points restants (8, 9 & 10) qui étaient prévus pour le 9 juin soient reportés à l'assemblée du 14 juin 2007 et donc que cette assemblée générale annuelle soit ajournée.

La proposition, tel qu'amendée, reporte les points suivants à l'assemblée du 14 juin 2007 et ajourne l'assemblée :
--

- **Motion de dépôt de règlements généraux ;**
- **Modification de l'intitulé du 3^e axe**
« la culture et vie spirituelle des personnes engagées socialement »
- **Élection du Conseil d'administration**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

* * *

PARTIE II – jeudi 14 juin 2007

La Présidence et le Secrétaire d'assemblée sont les mêmes pour cette 2^e partie.

8 – Accueil du jeudi 14 juin :

Jonathan Lacasse chante *Ensemble* de Pierre Rapsat.

Michaël Lessard informe les membres présents qu'ils/elles peuvent consulter sur place une copie imprimé du procès-verbal temporaire du 9 juin 2007 ainsi qu'une copie du Rapport annuel corrigé par l'Assemblée. Il mentionne qu'elles sont par contre sous embargo.

Michaël Lessard déclare et rappelle qu'il se retire le droit de vote lors de ces deux journées d'assemblée générale. Il mentionne qu'il y a plusieurs raisons, dont le fait qu'il est employé.

9 – Adoption de l'ordre du jour du 14 juin

Jonathan Lacasse et Michaël Lessard ajoute un point obligatoire oublié :
Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Jean-Paul Asselin propose l'ajout d'un point: *Motion adressée à la coordination du RFS-QCA* (voir point 15). Appuyée par Patricia Bécavin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nancy Couture, appuyée par Robert Lapointe, propose l'adoption de l'ordre du jour du 14 juin, tel qu'amendé, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10 – Motion de dépôt des règlements généraux

La permanence résume quelques-unes des normes ou règles qui sont nouvelles par rapport à celles appliquées actuellement. Les membres sont invités à lire la proposition de Règlements généraux et à préparer leurs amendements pour une assemblée générale à venir à ce sujet.

Le dépôt de la proposition de Règlements généraux, produits par le Conseil d'administration 2006-2007, est proposé par Carol Anctil et appuyé par Patricia Bécavin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 — Modification de l'intitulé du 3^e axe du CAPMO

Robert Lapointe propose, appuyé par Jean-Paul Asselin, **que le 3^e axe du CAPMO se lise *La vie spirituelle et la culture des personnes engagées socialement au lieu de La culture et la vie spirituelle...***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 – Élection du Conseil d'administration 2007-2008

Nancy Couture propose, appuyée par Nora De Negri, que Jonathan Lacasse agisse comme Président d'élection et que Michaël Lessard agisse comme secrétaire d'élection. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Donald Lehoullier se propose et **accepte** par procuration déposée par Robert Lapointe. Le secrétaire d'élection joint la procuration au procès-verbal officiel entreposé au bureau du CAPMO.

Hélène Bédard est proposée par Patricia Bécavin.

Elle **accepte**.

Patricia Bécavin est proposée par Jean-Paul Asselin.

Elle décline.

Carol Anctil est proposé par Juliette Ouellet

Il **accepte**.

Robert Lapointe est proposé par Carol Anctil.

Il **accepte**.

Nora De Negri est proposée par Hélène Bédard.

Elle accepte d'être

substitut advenant le départ d'un-e membre du CA.

Guy Boulanger est proposé par Nancy Couture.

Il décline.

Yves Carrier est proposé par Nora De Negri.

Il décline.

Yves Bédard est proposé par Carol Anctil.

Il décline.

Jean-Paul Asselin est proposé
par Patricia Bécavin.

Il décline.

Juliette Ouellet est proposée par
Hélène Bédard.

Elle accepte puis se désiste
voyant que les cinq places seront
comblées.

Nancy Couture est proposée par
Carol Anctil.

Elle décline.

Claude Garneau est proposé par
Michaël Lessard

Il **accepte**.

Six personnes avaient acceptées sur un maximum de cinq postes au CA,
mais Juliette se retire. Il n'y a donc pas d'élection.

ÉLU-ES PAR ACCLAMATION

Carol Anctil
Hélène Bédard
Claude Garneau
Robert Lapointe
Donald Lehoullier

Substitut en cas de désistement :

Nora De Negri

13 – Atelier sur le changement de nom du CAPMO

Les membres se divisent en trois équipes (4-5 personnes chacune) pour
en discuter. Des questions sont proposées par Jonathan Lacasse.

COMPTE-RENDU

- Jean-Paul Asselin présente la suggestion de son équipe :
« Carrefour d'animation populaire, de mobilisation et d'orientation »

Son équipe explique que l'expression « monde ouvrier » n'est plus actuelle
et que le terme « pastorale » n'est pas d'actualité ni représentatif.

- Patricia Bécavin présente la suggestion de son équipe :
« Carrefour d'animation et de pratique pour un monde ouvert »

- Yves Bédard présente les réflexions de son équipe et dépose ses notes au Secrétaire :

Le CAPMO est...

un milieu ouvert,
populaire ou « en famille »,
de ressourcement où se faire une tête sur des problèmes,
un carrefour d'échanges avec du monde ordinaire
et d'intégration: une « soupe populaire de cultures »
de non-violence et de citoyenneté...

C'est un lieu pour être à l'aise politiquement et spirituellement.

Conclusion de cette 3^e équipe

une personne s'est abstenue de ces conclusions

Le nom actuel ne correspond plus : il est trop anachronique. Le CAPMO n'est plus un carrefour d'agent-es de pastorale. De plus l'équipe exprime ne pas aimer la connotation « berger/brebis » du mot *pastorale*.

Elle suggère aussi monde populaire au lieu de monde ouvrier.

14 – Plénière et décision sur le changement de nom

Proposition principale par Yves Carrier, appuyée par Patricia Bécavin :
Que le nom du CAPMO soit changé.

Amendement proposé par Nancy Couture, appuyé par Yves Carrier :

Que le nouveau nom soit choisi dans le cadre d'une consultation élargie dans la prochaine année.

Sous-amendement proposé par Carol Anctil, appuyé par Nancy Couture :
... et au moment jugé opportun par le Conseil d'administration.

Robert Lapointe suggère que le vote sur ces amendements disposent aussi de la proposition principale. L'Assemblée accepte.

Que le nom du CAPMO soit changé et que le nouveau nom soit choisi dans le cadre d'une consultation élargie dans la prochaine année et au moment jugé opportun par le Conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15 – Motion adressée à la coordination du RFS-QCA

Jean-Paul Asselin propose, appuyé par Robert Lapointe :

Que l'Assemblée générale du CAPMO demande au Réseau du Forum social de Québec Chaudière-Appalaches de ne pas se positionner à l'improviste sur des sujets sérieux sans que les groupes aient eu le temps d'en discuter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOUVELLES PROPOSITIONS

Patricia propose, appuyée par Robert :

Que le CA soit mandaté d'inclure dans les Règlements généraux la notion de souveraineté du CAPMO ainsi qu'une clarification des limites et droits des représentant-es et délégué-es.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16 – Évaluation de notre AGA

Une feuille est remise pour évaluer l'expérience des membres à ces deux journées d'AGA.

17 – Ajournement de l'assemblée

Que l'Assemblée générale annuelle du CAPMO soit ajournée jusqu'à une assemblée devant avoir lieu en automne 2007.

Proposée par Robert Lapointe, appuyée par Nora De Negri.

[-- rédigé par Michaël Lessard]